25 320 Labergement Sainte-Marie

Elaboration du PLU
Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage
Ensemble du territoire communal
Ech 1: 5 000

Arrêt du PLU

Vu pour être annexé à notre délibération du 23 novembre 2018
Monsieur Daniel Pasquier
Maire

LEGENDE

ZONES URBAINES

	UA	**Centre ancien**
	UAe	Aménagements, équipements et activités d'intérêt collectif public ou privées d'intérêt public.
	UB	**Occupation mixte**
	UBe	Aménagements, équipements et activités d'intérêt collectif public ou privées d'intérêt public.
	UBh	Terminaison d'urbanisation avec hauteur réglementée
X		Secteurs libres d'occupation en U avec OAP
X		Secteurs libres d'occupation en U sans OAP
	UY	**Secteur d'activités**

ZONES A URBANISER

	AU1	**indicées de 1 à 4 avec OAP**

ZONES NATURELLES

	N	**Zones naturelles**
		Secteurs boisés forestiers
	NL_{S1}	**STECAL /Camping et base de loisirs**

ZONES AGRICOLES

	A	**Zones agricoles**
	AS_{S1}	**STECAL/ secteurs Scierie et Fourperet**

EVP / L151-23 - prébois, haies, bosquets, ourlets, végétation bords de rives

Edifices repérés au titre du L151-11 / Changement de destination autorisé
1 - Ferme Beauregard
2 - Grange Neuve
3 - Ancienne Abbaye

Patrimoine repéré au titre du L 151-19
1 - Ferme Beauregard
2 - Grange Neuve
3 - Ancienne Abbaye
4 - La chapelle
5 - L'ancienne cure
6 - Ferme Derrière le Mont

Exploitations agricoles

Emprise SNCF

Emplacements réservés au titre du R123.11d
ER1 : passage réseaux - parcelles 39 et 71 - commune
ER2 : équipement d'intérêt collectif en lien avec les égpts scolaires et culturels - commune
ER3 : équipement d'intérêt collectif en lien avec du logt PMR - commune

Cheminements existants à protéger au titre du L151-38